Une espèce nouvelle du genre Cæculus (*Acariens*) *recueillie aux iles Salvages*

(CROISIÈRE DU « PRÉSIDENT THÉODORE TISSIER », 1933).

PAR MARC ANDRÉ.

Caeculus insolitus n. sp.

Au cours de la croisière du *Président Théodore Tissier* pendant l'hiver 1933, M. L. Fage a recueilli dans l'une des îles Salvages (au nord des Canaries) un Acarien qui, par l'ensemble de sa morphologie et notamment par son tégument coriace, appartient au genre *Cæculus* Dufour, 1832, mais qui se distingue par des caractères tout à fait aberrants.

La discrimination des espèces de ce genre se fait surtout en examinant les particularités offertes par l'armature des pattes, dont les articles sont pourvus de tubercules, d'où naissent des épines ou plus souvent des papilles claviformes blanchâtres.

En laissant de côté les articles basilaires (hanches ou coxæ), ou épimères, soudés au corps, les pattes ont six articles : trochanter, basifémur, télofémur, génual, tibia, tarse.

Les tarses, très longs et atténués au sommet, se terminent par deux griffes : le fait que celles-ci sont égales, ou non, donne un 1er caractère distinctif.

Un 2e est fourni par l'armature du côté interne (ou antérieur) [1] des pattes des deux premières paires.

Tandis qu'au bord externe les pattes I présentent seulement des papilles claviformes disposées en plusieurs séries, leurs cinq premiers articles sont, à leur bord interne, munis de tubercules coniques qui, en général, portent des épines robustes, rigides, très longues, dirigées en dedans perpendiculairement au membre : elles sont tantôt lisses, tantôt muriquées, c'est-à-dire hérissées de petites pointes courtes. Le nombre et la disposition de ces épines constituent le caractère essentiel par lequel on sépare les différentes espèces.

1. Le mot « interne » désigne la partie de l'appendice la plus rapprochée du plan de symétrie de l'animal, quand la patte se trouve dans sa position normale, parallèle à ce plan. Le terme « antérieur » s'applique au cas où la patte est supposée placée perpendiculairement au-dit plan.

Dans l'Acarien recueilli par M. Fage les griffes tarsales sont inégales, l'une externe étant forte, l'autre interne très petite : par là cet exemplaire se rattache au groupe du *C. spatulifer* Michael (1890).

Quant aux papilles dont sont munies les pattes, elles sont ici tout à fait différentes de celles des autres *Cæculus* : quelques-unes seule-

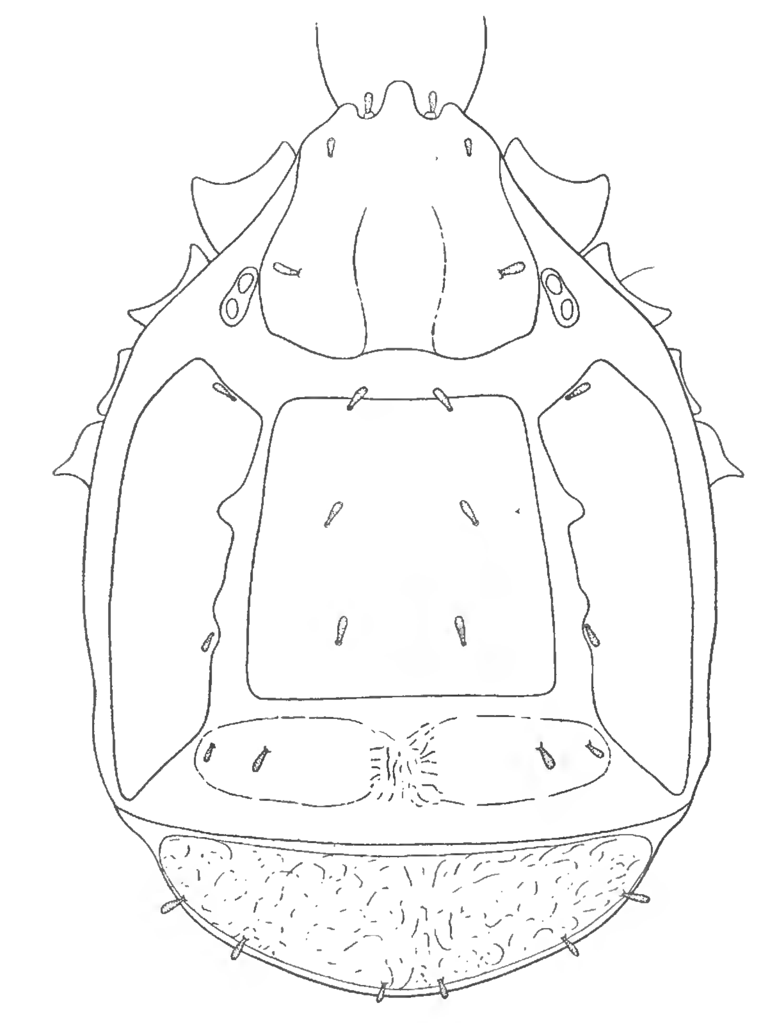


Fig. 1. — *Cæculus insolitus* M. André : face dorsale, × 55.

ment sont des baguettes cylindriques mousses ; pour la plupart, elles sont claviformes et très courtes ; mais surtout aucune ne se montre muriquée, ni même ne se termine par un bouquet de petits tubercules.

Du reste, les organes appendiculaires que l'on observe sur toute la surface du corps sont très peu nombreux et faiblement développés ; ils se présentent comme des papilles claviformes qui ne sont que très légèrement muriquées, n'étant garnies que de minuscules denticules à peine visibles.

Il en résulte que l'animal n'offre pas l'aspect « hérissé » si caractéristique de ses congénères et nous donnerons à l'espèce, dont il constitue le type unique, le nom de *Cæculus insolitus* n. sp.

En voici d'ailleurs la description :

Le corps est long de 1630 μ et large de 1200 μ.

Face dorsale (fig. 1). — La partie antérieure du tronc, le céphalothorax, est protégée dorsalement par un bouclier subtrigone qui ne



Fig. 2. — *Cæculus insolitus* M. André : face ventrale, × 55.

porte que quatre papilles muriquées : deux antérieures et deux postérieures.

Le bord antérieur de ce bouclier présente une saillie médiane et masque l'épistome (vertex) [1] en ne laissant dépasser que les quatre

1. Chez les *Cæculus* le bord antérieur du bouclier céphalothoracique s'incline en faisant un angle avec la face dorsale, de façon à former un rebord plus ou moins oblique qui se continue en avant dans un plan différent par un prolongement, l'épistome (ou vertex), qui est placé dorsalement au-dessus des chélicères, et qui se trouve complètement caché quant on regarde l'animal par sa face dorsale : seuls les quatre poils du vertex dépassent, mais leurs insertions ne sont pas visibles (cf. M. André, *Entom. Bericht.*, IX, 1934, p. 93).

poils du vertex [*setæ verticales*] : deux internes claviformes et deux externes sétiformes.

La partie postérieure du tronc, l'abdomen, possède dorsalement plusieurs boucliers.

Il y en a d'abord une rangée transversale de trois. Le milieu est occupé par une large plaque quadrangulaire, ornée de six papilles muriquées disposées en deux rangées longitudinales. Les côtés sont protégés par deux plaques marginales (l'une droite, l'autre gauche) qui sont divisées en trois lobes et qui portent chacune seulement deux papilles.

Ensuite vient une première paire de petites plaques subovales séparées sur la ligne médiane et ne possédant chacune que deux papilles.

Enfin le dos se termine par une partie inclinée obliquement sur laquelle on observe une paire de plaques triangulaires concrescentes en un seul bouclier semi-lunaire, qui présente, sur son bord postérieur, seulement six papilles.

Au-dessus des pattes de la 2e paire on observe, de chaque côté, deux yeux contigus.

Face ventrale (fig. 2). — En arrière de l'hypostome qui porte quatre poils, les épimères (ou plaques coxales) des 1re et 2e paires sont contigus ; puis, assez séparés des précédents, ceux des 3e et 4e paires ne sont pas coalescents entre eux.

Ces épimères I-IV montrent chacun des papilles muriquées qui sont respectivement au nombre de 7 (I), 2 (II), 2 (III), 2 (IV).

Il y a, en outre, quelques papilles au-dessous des épimères IV et, tout contre chaque épimère II, à son extrémité interne, on observe une papille portée sur un petit écusson.

L'orifice génital, placé au milieu du ventre, est une fente longitudinale bordée par des lèvres scutiformes indurées, qui portent chacune une rangée de six poils simples.

Extérieurement on observe quelques papilles muriquées.

En arrière s'ouvre l'uropore (soi-disant anus) sous l'aspect d'une fente avec lèvres également indurées, présentant chacune trois poils bacilliformes.

De chaque côté de cet uropore il existe une plaque scutiforme portant deux papilles muriquées.

Appareil buccal. — Le rostre, ou capitulum, porte deux paires d'appendices buccaux : 1° dorsalement les chélicères ; 2° ventralement les maxillipèdes.

Les chélicères ont un doigt mobile bien développé en un ongle falciforme, tandis qu'il n'y a que des vestiges du doigt immobile.

Les maxillipèdes ont leurs articles basilaires, ou coxæ, qui se

rapprochent pour former la lèvre inférieure, ou hypostome, et ils portent extérieurement les palpes maxillaires.

L'hypostome présente quatre poils dans sa partie postérieure et il se divise dans sa partie antérieure en deux pièces symétriques, les lobes maxillaires.

Les palpes maxillaires (fig. 3, *Pm*) sont composés de cinq articles, dont le 1er (trochanter) est annuliforme ; le 2e (fémur), beaucoup plus grand que les autres, possède dans sa partie externo-dorsale quatre papilles muriquées ; le 3e (génual) se prolonge dorsalement

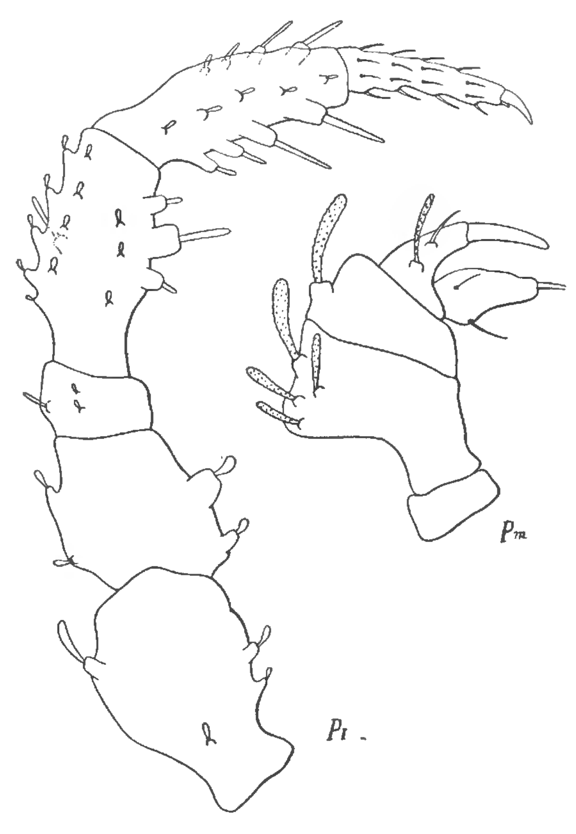


Fig. 3. — *Cæculus insolitus* M. André. — *Pm*, palpe maxillaire droit, face externe ; *PI*, patte I gauche, vue dorsalement.

en un tubercule portant une papille muriquée ; le 4e (tibia) montre sur le côté externe une papille muriquée et une épine lisse : il se termine par un tubercule allongé portant un ongle apical très robuste ; le 5e (tarse), qui prend naissance sur le 4e au-dessous de l'ongle, est un appendice subovale (tentacule) qui pend inférieurement : il présente dans sa partie proximale, sur la face externe, deux épines et se termine par une papille.

Pattes. — Elles sont formées de six articles : trochanter, basifémur, télofémur, génual, tibia, tarse, qui sont garnis de tubercules portant des papilles en général peu développées et non muriquées,

les unes claviformes, les autres offrant l'aspect de baguettes cylindriques à pointe mousse.

Les pattes I (fig. 3, *P*I) et II offrent l'armature suivante :

Au trochanter on voit 2 petites papilles claviformes sur le côté interne, 1 sur la face dorsale et 1 beaucoup plus grande sur le côté externe. Au basifémur il y a 2 papilles claviformes sur le côté interne et 2 sur le côté externe. Au télofémur, on trouve sur la face dorsale 2 petites papilles et dans la partie externo-ventrale 1 baguette cylindrique mousse. Au génual il existe des papilles claviformes sur la face dorsale et sur le côté externe, qui présente, en outre, une baguette cylindrique, tandis que sur le côté interne on observe 3 baguettes mousses dont la deuxième est beaucoup plus grande. Au tibia on voit sur la face dorsale une rangée de papilles claviformes et, aussi bien du côté externe que du côté interne, 4 baguettes cylindriques mousses dont les deux distales sont beaucoup plus grandes.

Sur le tarse il n'y a que des épines pointues disposées dorsalement comme ventralement en deux séries longitudinales. Ce tarse se continue par une partie molle en forme de bourrelet entourant la base de deux griffes inégales : l'une externe forte et épaisse, l'autre interne très petite et rudimentaire.

Le type unique de cette espèce a été recueilli le 6 décembre 1933 par M. L. Fage, à la Grande Salvage (au nord des Canaries).